Vancouver (Colombie-Britannique)
**Manège militaire**
Rue Beatty

## ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

Ce manège militaire a été construit en 1899-1902 pour servir de poste de commandement régimentaire à la milice locale, et il continue d'être utilisé pour les exercices. Il a été conçu par le ministère fédéral des Travaux publics. Le ministère de la Défense nationale en est le gardien. Voir le rapport de recherche 90-137 du BEÉFP.

### Raisons de la désignation

Le manège militaire est un édifice désigné « reconnu » en raison de ses associations historiques avec le développement de la milice volontaire active durant la période précédant la Première Guerre mondiale et de son importance particulière en tant que poste de commandement régional, ainsi que de la qualité de son architecture et de son statut de point d'intérêt.

### Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial de cette propriété réside dans sa forme distinctive, la facture de sa façade sur la rue Beatty et des aspects de son intérieur propres à sa fonction militaire.

Le manège militaire constitue un amalgame de deux éléments structuraux distincts : une salle d'exercices massive, surmontée d'un immense toit à pignon, et une aile auxiliaire contiguë rappelant un château médiéval. Il est important de maintenir la netteté de cette conception simple.

La façade de la rue Beatty est l'expression même de la fonction militaire du lieu par sa composition symétrique et ses détails évocateurs. Le fenêtrage rythmique, la maçonnerie en moellons, les créneaux, les cheminées décoratives et les tours arrondies encadrant la porte principale, sont des caractéristiques qui devraient être préservées.

Toutefois, un enduit recouvrant la maçonnerie en briques a altéré le caractère originel du bâtiment, en masquant les contrastes de couleur propres à la maçonnerie et en diminuant l'effet produit par les ornements en pierre. La fondation continue de constituer un facteur visuel fort, particulièrement sur la façade arrière, et devrait être soigneusement entretenue.

.../2

Vancouver (Colombie-Britannique)
**Manège militaire** (suite)

L'intérieur se distingue par une salle d'exercices volumineuse, dont le plancher est libre d'entrave grâce à un plafond constitué d'un système de fermes Fink. De façon préliminaire, l'importance d'autres caractéristiques intérieures devrait être évaluée avant toute intervention proposée. Toute modification qui altérerait la configuration interne existante ou aurait une incidence sur la facture historique, devrait être une modification réversible.

À cause de son emplacement bien en vue et de son aspect singulier, le manège militaire est un point d'intérêt local important. Le très grand volume de la salle d'exercices bénéficie de l'espace libre fourni par la rue d'un côté, et du terrain plat servant actuellement de parc de stationnement de l'autre côté.

92.05.05